

Permis Intégré

Partie Implantation Commerciale

Extension Intermarché Walhain

Le présent dossier i) vise l'obtention d'un permis d'implantation commerciale, ii) reprend l'ensemble des informations relatives à la partie « implantation commerciale » du projet et iii) se fonde sur les 4 critères du Décret relatif aux implantations commerciales adopté par la Région wallonne le 5 février 2015 (MB 18 février 2015) ainsi que sur les 8 sous-critères tels que spécifiés dans l'Arrêté du Gouvernement wallon du 2 avril 2015, précisant les critères à prendre en considération lors de l'examen des projets d'implantation commerciale (MB 18 avril 2015).

La notice d'évaluation des incidences sur l'environnement est disponible en annexe du présent dossier.

Fait générateur : Le projet prévoit l'**extension d'un supermarché**, avec augmentation de la surface commerciale nette passant de **595 m² nets actuels autorisés à 1.519 m²**, soit une **augmentation de 924 m² nets**, situé Chaussée de Namur 70 à 1457 Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin, dans la commune de Walhain et, pour une petite partie de sa son parking, dans la commune de Mont-Saint-Guibert. **Le projet est donc situé à cheval entre deux communes.**

DATE : 21/06/2012

LIEU : Louvain La Neuve

NOM, Prénom, Société : de Craegenacker Aubry pour Immo Aval Belgium



Signature du demandeur ou de son représentant autorisé

Immo Aval Belgium S.A.

Rue du Bosquet 4

B-1348 Louvain-la-Neuve

☎ 010/47 17 00 - ☎ 010/47 17 50

RPM - TVA : BE 0456 398955

IBAN : BE81 3701 0621 8424

SWIFT : BBRI BE 33